

## La Grèce et l'affaire d'Égypte, 1882

### Une analyse critique

Par COSTIS J. AILIANOS (Athènes)

Depuis la guerre d'indépendance l'Égypte retint de plusieurs façons l'intérêt de la Grèce; si parfois cette dernière craignait que le vassal du Sultan n'aide celui-ci à étouffer l'insurrection, fût-elle en Grèce continentale ou en Crète, dans d'autres cas Athènes visait à instaurer, comme en 1867, une alliance avec le Caire. C'était de même par la crainte de voir le Khédive venir à l'aide du Sultan en 1881, qu'en pleine crise avec la Turquie à cause de la question de l'annexion de la Thessalie et de l'Épire, le gouvernement d'Athènes pensa circonvenir le danger, en se liant d'une étroite amitié avec l'Éthiopie, qui avait des différends territoriaux avec l'Égypte au Soudan<sup>1</sup>).

D'ailleurs l'implantation en Égypte d'une forte communauté hellénique qui participait de façon intense à la vie économique et sociale du pays, constituait un autre pôle d'attraction des regards d'Athènes vers le pays du Nil. En 1882, la colonie grecque, qui était déjà la plus nombreuse colonie étrangère en Égypte, comptait plus de 37.000 personnes, et presque le double si l'on tient compte de celles d'origine grecque qui avaient une autre nationalité<sup>2</sup>).

Il était donc plus que normal que le gouvernement d'Athènes suive de très près l'évolution du mouvement nationaliste d'Orabi vu son caractère xénophobe. C'est ainsi que cette affaire donna lieu à un épisode peu connu, et encore moins étudié, de la politique étrangère de *Charilaos Tricoupis*, premier ministre de Grèce, chargé également des affaires étrangères. Ce

---

<sup>1</sup>) Ev. Kofos, *A greek consul at the court of emperor Johannes IV, Abba Salama*. Vol. IV, Athènes 1973. — L'Égypte avait aidé la Porte pendant la guerre russo-turque par l'envoi de 30.000 hommes. Le Khédive *Ismail* d'ailleurs, avait été contraint d'envoyer des troupes en Crète en 1866 pour aider le Sultan mâter l'insurrection dans l'île.

<sup>2</sup>) Dans un rapport du 10/22 mai 1882, *Kléon Rangabé*, consul général et agent politique à Alexandrie, évaluait la colonie grecque à 50.000 personnes. A. Y. E., dossier 1882, aak M. Affaires d'Égypte. Les documents mentionnés ci-dessous des A. Y. E. proviennent de ce dossier sur l'action du gouvernement grec en Égypte, sauf indication contraire.

dernier, par cet épisode, marquait assez nettement son intention de donner à sa politique un nouvel élan, au bénéfice du pays.

Cet épisode ne dura que quelques mois, de la fin mai à la fin août 1882, lorsque *Tricoupis* envoya des bâtiments de guerre — deux des plus importantes unités de la marine grecque — dans les eaux d'Alexandrie pour une mission humanitaire, c'est-à-dire, pour protéger la colonie grecque d'une éventuelle crise déclenchée par Orabi. Si cette entreprise, d'ailleurs habituelle à cette époque<sup>3</sup>), paraissait légitime, elle cachait, néanmoins, des côtés peu clairs.

Alors que le caractère philanthropique de cette mission ne pouvait être mis en doute, il apparaît que les desseins du premier ministre grec étaient en fait beaucoup plus vastes. Mais il n'en faisait état à personne. Ses intentions peuvent être seulement entrevues par la correspondance officielle; il n'en existe aucune preuve tangible, sinon quelques remarques dans la correspondance, qui dévoilent quelque peu ses pensées, et sa façon d'agir.

\* \* \*

En mai 1882, le mouvement nationaliste d'Orabi en Egypte s'amplifiait; il évoluait en une révolte. La crise en Egypte prenait des dimensions dangereuses; aussi les deux puissances qui y avaient des intérêts matériels, la France et la Grande Bretagne, recevaient le mandat européen d'envoyer à Alexandrie leurs flottes, sans troupes; ceci pas tellement pour protéger leurs nationaux ou pour préparer une occupation, mais plutôt pour intimider le gouvernement nationaliste et appuyer le Khédive<sup>4</sup>). *Tricoupis* ne fut pas lent à réagir; à la suite d'un télégramme alarmant du consul général et agent politique grec à Alexandrie, *Kleon Rangabé*, par lequel il décrivait la situation comme «excessivement critique» en ajoutant qu'il pouvait y avoir «des massacres à chaque moment»<sup>5</sup>) et à l'incitation de ce dernier d'envoyer un cuirassé, en concertation avec les ministres anglais et français<sup>6</sup>), le premier ministre décida immédiatement l'envoi à Alexandrie de deux navires; il avisa le lendemain *Rangabé* que les navires — le cuirassé «Roi Georges» et la frégate «Hellas» — partiraient le soir même «pour protéger, le cas échéant, nos nationaux»<sup>7</sup>). Les commandants avaient reçu l'ordre d'agir se-

<sup>3</sup>) En 1860 le gouvernement grec avait expédié des navires sur les côtes du Liban pour prendre à bord les grecs, lors des massacres des chrétiens par les Druzes. A. Y. E. 1860 99/2, concernant les événements en Syrie.

<sup>4</sup>) L. W. Langer, *European Alliances*, P. 271; Ch. Freycinet, *La Question d'Egypte*, p. 256.

<sup>5</sup>) A. Y. E. Télégramme n° 348 *Rangabé* à *Tricoupis*, 1/3 mai 1882.

<sup>6</sup>) A. Y. E. Télégramme n° 349 *Rangabé* à *Tricoupis*, 4/3 mai 1882.

<sup>7</sup>) A. Y. E. Instructions n° 349 *Tricoupis* à *Rangabé*, 5/17 mai, copie à toutes les ambassades aux grandes puissances, sauf Constantinople. En fait ils sont partis le soir du 18 mai. Il faut noter qu'après les massacres, le gouvernement envoya en Egypte d'autres unités de la marine: «Bouboulina» transport, «Salamina» canonnière, «Miaoulis» croiseur léger.

lon les instructions de l'agent politique, qui, lui, devait se concerter avec ses collègues des Grandes Puissances<sup>8)</sup>. Déjà, une claire distinction apparaît entre la mission des flottes des deux Grandes Puissances, et celle des navires grecs.

En fait il paraît étonnant que *Tricoupis* ait pris une décision d'une portée aussi sérieuse, dans un temps aussi bref. Car d'une part, la présence devant Alexandrie des unités grecques, les seules dans cette phase de la crise à côté des unités françaises et anglaises, était certes de nature à indisposer le Sultan — ce qui fut le cas — alors que *Tricoupis* avait comme base de sa politique extérieure l'amélioration des relations avec l'Empire Ottoman; d'autre part il était presque certain que les Grandes Puissances, la France et l'Angleterre inclus, verraient d'un mauvais oeil cette ingérence de la Grèce dans les affaires d'autrui.

Tel en fut le cas. Tout d'abord la Sublime Porte fit des démarches de protestation itératives tant à Constantinople, auprès de l'Ambassadeur de Grèce, qu'à Athènes: la mesure était inopportune; le gouvernement grec était prié de rapporter sa décision ou de rappeler les navires<sup>9)</sup>. *Tricoupis* ne fléchit pas. Il répondit au chargé d'affaires ottoman que l'envoi de bâtiments de guerre visait exclusivement à la protection des nombreuses colonies grecques, alors que la présence de la flotte franco-anglaise était due à des préoccupations politiques. Les navires grecs »ne sauraient se soustraire à l'accomplissement de leur mission purement philanthropique tant que le danger durait«; il avait ajouté que les navires ne faisaient »qu'user d'une faculté qu'autorisent les traités«, et dont la Turquie avait fait usage dans le passé. *Tricoupis* aurait également fait allusion aux intérêts commerciaux grecs en Égypte, d'immense importance<sup>10)</sup>.

En ce qui concerne les Puissances intéressées, la France et la Grande Bretagne, *Tricoupis* agit sans les avoir consultées. Craignant probablement une réponse décourageante ou même négative s'il sollicitait leur avis préalable, il ne fit qu'aviser les ambassadeurs de ces deux Puissances, en leur

---

<sup>8)</sup> A. Y. E. Instr. n° 349 *Tricoupis* à *Rangabé*, 5/17 mai 1882. Il est intéressant de noter que l'ambassadeur de Grèce à Constantinople, A. *Countouriotis*, exprimait l'avis que la crise serait réglée par l'envoi de la flotte franco-anglaise, »et que tout danger de nouvelles complications avait été dépassé«. A. Y. E. Correspondance politique, Ambassade à Constantinople, 1882, Rap. n° 1239, *Countouriotis* à *Tricoupis*, 11/23 mai 1882.

<sup>9)</sup> A. Y. E. Cor. pol. Constantinople, Tél. n° 1239, *Countouriotis* à *Tricoupis*, 9/21 mai, Rap. n° 1239, 11/23 mai, Tél. n° 1319, 14/26 mai, et instr. *Tricoupis* à *Countouriotis*, 12/24 mai 1882.

<sup>10)</sup> A. Y. E. Cor. pol. Constantinople, *Tricoupis* à *Countouriotis*, 12/24 mai 1882; F. O 32/540, Tél. n° 77, *Ford* à *Granville*, ministre anglais des Affaires Étrangères, 24 mai 1882.

rendant visite, que les navires avaient déjà reçu l'ordre d'appareiller<sup>11</sup>). Il est certain que la sécurité d'une colonie implantée un peu partout dans le pays mais également importante du point de vue économique n'était pas une affaire simple. On peut comprendre jusqu'à un certain point l'attitude de *Tricoupis* mais on peut également se demander si l'envoi de ces deux grandes unités de la marine étaient vraiment en mesure de remplir le rôle que *Tricoupis* leur assignait.

Selon certains, *Tricoupis*, vu sa sympathie bien connue pour la Grande Bretagne, aurait pris sa décision en connivence secrète avec Londres; son action visait exactement à appuyer les desseins impérialistes britanniques, ou bien, si l'envoi des navires était dû à leur acquiescement tacite, à en tirer profit. Or, d'après tous les éléments à notre disposition, *Tricoupis* ne paraît avoir eu de contact préalable avec aucune Grande Puissance.

*Ford*, l'ambassadeur britannique, ne réagit d'aucune façon à la communication de *Tricoupis*; d'ailleurs l'envoi de navires était presque chose faite. Cependant, le gouvernement de Londres paraît, par la suite, avoir été irrité. Une première réaction tout à fait négative vint de l'ambassadeur anglais auprès de la Porte, *Lord Dufferin*; ce dernier soutint les démarches de la Porte à Athènes et Constantinople avec une telle insistance que l'ambassadeur grec, *Countouriotis*, demanda lui aussi le rappel de l'ordre concernant les deux bâtiments de guerre, en jugeant, certes, les choses sous l'angle des relations gréco-turques<sup>12</sup>).

Le silence de Londres à la première communication de *Tricoupis*, qui put donner l'impression d'un accord tacite, fut suivi quelques jours plus tard d'un clair désaveu: *Ford* ayant demandé à *Tricoupis* quel serait le rôle des unités grecques à Alexandrie dans le cas où d'événements se produiraient en Egypte, ce dernier répondit que l'agent grec »should consult Sir Malet (l'agent politique britannique au Caire) as to the best course to pursue, and that in the event of the admiral in command expressing a desire that the Greek ships should cooperate with the Allied squadron the wish should be complied with«<sup>13</sup>). *Rangabé* avait même procédé à des ouvertures dans ce sens auprès de l'agent britannique et de l'amiral français<sup>14</sup>). Sur quoi le Foreign Office avisa explicitement *Malet*, pour qu'il n'y ait aucun malentendu, que Londres n'avait rien fait pour encourager l'envoi des navires grecs à Alexandrie<sup>15</sup>).

<sup>11</sup>) M. A. E. CP Grèce 114, 1882, Tél. *Mouÿ* à *Freycinet*, ministre français des Affaires Etrangères, 19 mai; F. O. 32/540, Tél. et dép. n° 73, *Ford* à *Granville*, 19 mai 1882.

<sup>12</sup>) A. Y. E. Cor. pol. Constantinople, Tél. n° 1239, *Countouriotis* à *Tricoupis*, 9/21 mai et Rap. n° 1239, 11/23 mai 1882.

<sup>13</sup>) F. O. 32/542, Tél. n° 16, *Ford* à *Granville*, 31 mai; A. Y. E. Instr. n° 421, *Tricoupis* à *Rangabé*, 17/29 mai 1882.

<sup>14</sup>) A. Y. E. Tél. n° 512, *Rangabé* à *Tricoupis*, 6/18 juin 1882.

<sup>15</sup>) F. O. 78/3432, Instr. n° 641, *Granville* à *Malet*, 1 juin 1882.

De même, après les premiers massacres survenus le 11 juin à Alexandrie — déclenchés par une rixe entre un égyptien et un maltais —, lorsque *Tricoupis* envisageait l'envoi non seulement de navires supplémentaires mais également de troupes de débarquement<sup>16)</sup> sur avis éventuel de *Rangabé*<sup>17)</sup>, les instructions de *Granville* à *Ford* furent sans ambages: le gouvernement de S. M. considère qu'il serait »most objectionable« qu'une puissance européenne quelconque achemine des troupes en Égypte<sup>18)</sup>. *Tricoupis* ne pouvait que s'incliner, cette fois-ci, et accepter de ne rien faire qui provoquerait l'objection du gouvernement de Londres<sup>19)</sup>, vu le fait, d'ailleurs, que, aux dires de *Ford*, les flottes françaises et anglaises protégeraient, le cas échéant, tous les étrangers de manière identique<sup>20)</sup>.

De toute façon *Rangabé* s'était lui aussi prononcé contre le débarquement de troupes qui ne pourrait être d'aucune aide, mais au contraire pouvait provoquer des massacres terribles. En revanche il suggéra l'expédition de bateaux pour embarquer les gens qui s'enfuyaient<sup>21)</sup> ce qui fut immédiatement organisé par le gouvernement grec d'une manière d'ailleurs tout à fait efficace.

Or, malgré l'approche très prudente de *Tricoupis*, après le 11 juin, les rumeurs sur l'envoi des troupes se répandirent vite. Sur quoi la Porte effectua des nouvelles démarches à Athènes et Constantinople en indiquant que »pareille mesure serait très peu en rapport avec les bonnes relations qui devraient exister dans l'intérêt des deux états«<sup>22)</sup>.

---

<sup>16)</sup> Selon l'ambassadeur d'Angleterre *Tricoupis* aurait l'intention d'envoyer à Alexandrie d'autres navires, ayant à bord les premiers 700 hommes, et s'il s'avérait nécessaire deux autres avec 5.000 hommes, si le consul général à Alexandrie considérait l'expédition nécessaire. D'après les informations françaises *Tricoupis* aurait exprimé l'idée d'envoyer trois navires de plus à Alexandrie beaucoup plus tôt, dès le début juin à la suite d'une panique au Caire. M. A. E. CP Grèce 114, 1882, Tél. *Moüy* à *Freycinet*, 2 juin, F. O. 32/542 Tél. *Ford* à *Granville*, n° 19, 13 juin et n° 21, 14 juin 1882. *Tricoupis* aurait ajouté que les troupes ne seraient pas envoyées, sauf si les deux puissances en exprimaient le désir.

<sup>17)</sup> A. Y. E. Tél. n° 480, *Tricoupis* à *Rangabé*, 31/12 juin 1882. *Rangabé* devait demander et suivre strictement les conseils des agents français et anglais, et plus particulièrement de *Malet*.

<sup>18)</sup> F. O. 32/538 Instr. n° 60, *Granville* à *Ford*, 14 juin 1882.

<sup>19)</sup> F. O. 32/542 Tél. n° 23, *Ford* à *Granville*, 15 juin 1882.

<sup>20)</sup> L'Autriche-Hongrie s'était également exprimé contre l'envoi de troupes grecques, dans le contexte de sa politique envers l'affaire égyptienne. Le comte *Kálnoky* avait dit à *Ypsilantis*, ambassadeur grec à Vienne, que »c'était chose grave que de faire débarquer des troupes«. A. Y. E. Cor. pol. Ambassade à Vienne, 1882, Dép. n° 179, *Ypsilantis* à *Tricoupis*, 12/24 juin 1882.

<sup>21)</sup> A. Y. E. Tél. n° 486, *Rangabé* à *Tricoupis*, 1/13 juin 1882.

<sup>22)</sup> A. Y. E. Cor. pol. Constantinople, Tél. n° 1531, *Countouriotis* à *Tricoupis*, 3/15 juin, instr. *Tricoupis* à *Countouriotis*, 4/16 juin 1882.

Alors que Londres avait adopté une attitude négative, même parfois agacée, Paris et ses agents tenaient un langage qui prêtait à l'équivoque; alors que le ministre français à Athènes, *Moüy*, critiquait avec véhémence l'action du gouvernement grec, un peu plus tard, vu l'antagonisme en Egypte entre la France et l'Angleterre, le gouvernement français incitait même *Tricoupis* à participer à une éventuelle expédition en Egypte. Paris ne voulait probablement pas laisser son rival agir seul et sollicitait donc, la participation à une action en Egypte du plus grand nombre possible de puissances<sup>23</sup>).

\* \* \*

---

<sup>23</sup>) *Moüy*, l'ambassadeur de France à Athènes, ne ménageait pas ses critiques à la suite de la première communication de *Tricoupis*. En sous-estimant les dangers à Alexandrie il informait Paris que les grecs en Egypte »n'avaient manifesté (que) des craintes« pour leur sécurité. Par la suite il avait dit au premier ministre grec qu'il croyait »qu'il n'y ait aucun danger sérieux pour la communauté étrangère en Alexandrie« pour ajouter à son rapport que la décision d'envoyer des navires »a causé une surprise mêlée de quelque ironie«, à ses collègues qui considéraient qu'ils s'agissait là »d'un désir stérile et peu justifié de *Tricoupis* de s'immiscer dans une affaire où la Grèce n'avait rien à voir«, (M. A. E. C. P. Grèce, 114, 1882, Dép. n° 47, *Moüy à Freycinet*, 25 mai 1882). Si *Moüy* a reflété exactement dans ses rapports la satisfaction avec laquelle le Parlement grec a accueilli les décisions du premier ministre, il ne s'est pas empêché de taxer *Tricoupis* d'avoir des prétentions de jouer à la Grande Puissance, et »d'une antipathie mal déguisée pour tout intérêt étranger« (ibidem, n° 47, 25 mai et n° 55, 15 juin 1882). Enfin, après les événements du 11 juin, il exprimait l'opinion que *Tricoupis* cherchait »de nouveaux avantages à la faveur du trouble des affaires du Levant ... et pour préparer les revendications de l'Hellénisme« (ibidem, Dép. n° 57, *Moüy à Freycinet*, 22 juin 1882).

De la même façon l'agent politique français à Alexandrie était juste courtois si-non méfiant envers son collègue grec. [A. Y. E. Dép. n° 922/108, *Rangabé à Tricoupis*, 10/22 mai 1882].

Cependant le langage tenu à Paris était quelque peu différent. Le ministre de la Marine reconnaissait que le pavillon grec avait été accueilli avec enthousiasme à Alexandrie. (A. Y. E. Cor. pol. Ambassade à Paris, 1882, Dép. n° 486, *Mavrocordatos à Tricoupis*, 28/9 juin). Par la suite même, à Paris on se déclarait favorable à la perspective d'une participation grecque au cas d'une expédition européenne en Egypte, comme la presse en faisait état. *Freycinet* lui même avait dit à l'ambassadeur de Grèce que si la Grèce demandait à en faire partie, il pensait que personne ne pourrait y objecter, et que la France verrait avec plaisir le concours de la Grèce. *Mavrocordatos* cependant saisissait le caractère fuyant de cette déclaration; la France désirait en fait, en contre partie du rôle de l'Angleterre, que toutes, les puissances méditerranéennes, si possible, participent activement à une occupation de l'Egypte si les choses en arrivaient à ce point (ibidem, Dép. n° 607, *Mavrocordatos à Tricoupis*, 25/7 juillet 1882).

Il a été dit de *Tricoupis*, qu'il ne limitait pas ses desseins à la seule action philanthropique des unités grecques envoyées à Alexandrie, mais qu'il visait »à la faveur du trouble des affaires du Levant« à jouer un rôle plus étendu, qui pourrait à la suite lui servir à des fins plus spécifiques<sup>24</sup>).

On doit avouer que la correspondance officielle contient nombre d'allusions à des visées plus étendues de *Tricoupis* en Égypte. Un premier indice est constitué, entre autres, par l'allusion de ce dernier aux importants intérêts commerciaux de la Grèce dans ce pays, ce qui dépasse, certainement, déjà, les strictes bornes de l'action philanthropique. Le but, insistait cependant toujours le gouvernement, était le bien-être de la colonie grecque. Or, *Tricoupis* se limitait-il à cela seulement?

Les premières instructions à *Rangabé* et aux commandants des navires, citées ci-dessus, étaient conformes à la nature de leur mission. Cependant la réponse à la question posée par l'agent politique, de savoir si les bâtiments devaient coopérer avec la flotte alliée au cas où l'amiral anglais sollicitait leur concours, a été positive. Cette réponse, même si elle a été donnée dans l'esprit »de ne rien négliger en vue de la protection« des nationaux grecs, va carrément au-delà de toute action philanthropique<sup>25</sup>).

On peut tirer argument d'une autre manoeuvre de *Tricoupis* sur ce sujet: lorsqu'il fut attaqué pour son action pour la première fois au parlement et après la réponse qu'il donna à la démarche de la Porte, en vue de quelques indices rassurants en Égypte, il ne manqua pas d'aviser *Rangabé* »veuillez nous indiquer aussitôt que vous jugerez que présence nos bâtiments aura cessé d'être nécessaire«<sup>26</sup>). La réponse de *Rangabé* ne se fit pas longtemps attendre sur quoi *Tricoupis*, pour ne pas laisser au consul général des impressions erronées, relança sa première initiative en lui indiquant qu'il devait télégraphier au cas où il jugerait que les deux navires étaient insuffisants pour prêter asile aux nationaux grecs<sup>27</sup>).

L'impatience mal déguisée du premier ministre d'envoyer à Alexandrie des bateaux supplémentaires ainsi que des troupes<sup>28</sup>), corrobore sans doute cette impression. Mais *Rangabé* aussi, malgré sa réponse que l'envoi d'autres navires n'était pas indiqué pour le moment, ne perdit pas de vue une telle éventualité. Il agit donc jusqu'à la mi-juin dans le but de promouvoir

---

<sup>24</sup>) M. A. E. C. P. Grèce 114, 1882, Rap. n° 57, *Moüy* à *Freycinet*, 22 juin 1882, ces fins seraient »les revendications de l'hellénisme«.

<sup>25</sup>) A. Y. E. Tél. n° 421, *Rangabé* à *Tricoupis*, 17/29 mai, instr. n° 421, *Tricoupis* à *Rangabé*, 17/29 mai 1882.

<sup>26</sup>) A. Y. E. Instr. n° 410, *Tricoupis* à *Rangabé*, 16/28 mai 1882. *Rangabé* a répondu le même jour que leur présence était nécessaire.

<sup>27</sup>) A. Y. E. Instr. n° 434, *Tricoupis* à *Rangabé*, 19/31 mai. *Rangabé* a répondu que »la question parcourant phase diplomatique l'envoi d'autres navires n'était pas indiqué pour le moment«, tél. n° 436, *Rangabé* à *Tricoupis*, 21/2 juin 1882.

<sup>28</sup>) A. Y. E. Instr. n° 480, *Tricoupis* à *Rangabé*, 31/12 juin 1882.

auprès du gouvernement l'idée d'une coopération militaire de la Grèce avec les autres puissances, ce qui »devait rester un grand secret, car la moindre indiscretion provoquerait le massacre des hellènes«<sup>29</sup>).

Il est peut-être intéressant de noter que lors des massacres du 11 juin les grecs ne furent pas sérieusement touchés, malgré l'avis de *Rangabé* que les indigènes étaient mal disposés à leur égard<sup>30</sup>). Cet avis n'était pas fortuit. Des informations ultérieures du service de renseignement britannique, vers la fin juillet, marquaient la détermination des forces nationalistes d'exterminer les anglais, les français, et les grecs<sup>31</sup>). Cependant les rapports établis après les événements, alors que le bilan des dégâts causés aux biens était lourd, ne font pas état de morts parmi les membres de la colonie grecque à Alexandrie. L'agent britannique écrivait explicitement avec l'accord de *Rangabé* que l'élément grec »has been very slight and only accidentally engaged in trouble«<sup>32</sup>). Mais si les masses des nationalistes visaient également les grecs, cela n'implique certainement pas, que les égyptiens d'Alexandrie nourrissaient des sentiments inimicaux envers eux. Plusieurs membres de la colonie grecque furent informés à temps de ce qui allait se passer pour prendre les mesures nécessaires et se protéger.

Au fur et à mesure que les jours passaient et que le moment de l'action anglaise en Egypte approchait, le gouvernement grec, entrevoyant les projets britanniques, évaluant en même temps les rétrocesses dues aux complications d'une éventuelle expédition, mais peut être également du fait que le roi de Grèce, *Georges*, n'était pas parait-il, d'accord avec l'étendue de l'action de *Tricoupis*, changea de tactique; ce dernier envoya à *Rangabé* des instructions pour qu'il garde une attitude de stricte neutralité<sup>33</sup>). Cependant le premier ministre ne perdait pas de vue ses objectifs. Si, donc, il demandait à *Rangabé* de continuer à garder une attitude de neutralité et de faire sortir les navires du port vers un mouillage sûr, afin que leur neutralité se fût point compromise<sup>34</sup>), il ne voulait sous aucun prétexte que ces derniers

<sup>29</sup>) A. Y. E. Tél. n° 512, *Rangabé* à *Tricoupis*, 6/18 juin 1882.

<sup>30</sup>) A. Y. E. Dép. n° 881/103, *Rangabé* à *Tricoupis*, 4/16 mai 1882.

<sup>31</sup>) F. O. 78/3440 Intelligence Dept. in Cairo, Major General *Goldsmid* à *Cartwright*, 1 août 1882.

<sup>32</sup>) F. O. 78/3437, Tél. *Cookson* (Alexandrie) à *Malet* (Cairo), 12 juin 1882.

<sup>33</sup>) Pour l'attitude du roi: H. H. St. A. Pol. Archiv XXXI, Ägypten, K. 27, Rap. n° 29b, *Blum-Blankenegg*, chargé d'Affaires d'Autriche-Hongrie, à *Kálnoky*, 9 juillet 1882.

*Rangabé* ayant demandé quelle devait être son attitude si l'amiral *Seymour* ne sollicitait pas le concours des navires grecs, alors qu'ils risquaient d'être attaqués dans le port (A. Y. E. Tél. n° 568, *Rangabé* à *Tricoupis*, 14/26 juin) *Tricoupis* lui donna l'ordre »de garder une stricte neutralité«, en ajoutant »même dans le cas où le concours des navires grecs en était requis, et ceci jusqu'à nouvel ordre« (A. Y. E. Tél. n° 567 *Tricoupis* à *Rangabé*, 15/27 juin 1882).

<sup>34</sup>) A. Y. E. Instr. n° 607, *Tricoupis* à *Rangabé*, 20/5 juillet 1882.

soient rappelés. *Rangabé* ayant changé d'avis sur la coopération militaire avait insisté à plusieurs reprises auprès de son gouvernement sur le fait que la mission philanthropique étant terminée, il serait sage que les bâtiments soient rapatriés; toute présence navale était dorénavant non seulement vaine, mais même dangereuse tant militairement que politiquement; elle pouvait impliquer la Grèce malgré son désir de neutralité, dans le tourbillon des antagonismes entre les Grandes Puissances et la Porte<sup>35</sup>). Finalement *Tricoupis* sous le poids de l'argumentation de *Rangabé*, et faisant état du manque de sécurité des unités grecques, accepta de se montrer moins intransigent: il l'autorisa à »faire revenir« les deux navires mais non avant qu'un autre, de moindre importance il est vrai, ne soit arrivé sur les lieux<sup>36</sup>). D'ailleurs *Rangabé* lui-même indiquait dans son télégramme que le vice-consul installé à bord »attendrait les événements«<sup>37</sup>).

Cette décision prise, *Tricoupis* aurait déclaré que la Grèce, ayant terminé sa mission, i.e. sauver ses nationaux, ne s'apprêtait pas d'entreprendre une autre action<sup>38</sup>). Or, presque simultanément, dans un télégramme à l'ambassadeur à Paris, *N. Mavrocordatos*, à qui *Freycinet* s'était exprimé dans un esprit encourageant pour une participation grecque à une éventuelle expédition en Égypte, il lui faisait connaître que le gouvernement grec »en présence de la situation actuelle s'entendait à la neutralité, tout en se réservant d'aviser en cas que son concours lui serait demandé à des conditions avantageuses«<sup>39</sup>).

Cette contradiction nous mène à penser que pour le premier ministre la décision du rappel des deux bâtiments n'était pas due à un vrai changement de ses intentions, et probablement non plus à des préoccupations de politique étrangère. De toute façon cette situation ambiguë n'a pas duré longtemps; immédiatement après le bombardement du port d'Alexandrie par la flotte britannique, le 11 juillet, *Tricoupis* a mandé à *Rangabé* son avis que leur retour paraissait »inopportun«, Il l'incitait même à leur coopération éventuelle pour le rétablissement de l'ordre<sup>40</sup>).

Envers *Rangabé*, *Tricoupis* au début était plus circonspect. Il insistait en premier lieu sur le fait que cet esprit de neutralité avait comme but de ne pas attiser les sentiments exacerbés du peuple égyptien contre la colonie

---

<sup>35</sup>) A. Y. E. Dép. *Rangabé* à *Tricoupis*, n° 2107, 18/30 juin et n° 2190, 22/4 juillet 1882.

<sup>36</sup>) A. Y. E. Instr. n° 612, *Tricoupis* à *Rangabé*, 26/8 juillet 1882. H. H. St. A., *ibidem*, Rap. n° 30 A, *Blum-Blankenegg* à *Kálnoky*, 30 juillet 1882.

<sup>37</sup>) A. Y. E., Tél. n° 607, *Rangabé* à *Tricoupis*, 22/4 juillet 1882.

<sup>38</sup>) H. H. St. A., *ibidem*, Rap. n° 30 A, *Blum-Blankenegg* à *Kálnoky*, 30 juillet 1882.

<sup>39</sup>) A. Y. E. Instr. n° 608. *Tricoupis* à *Mavrocordatos*, 25/7 juillet 1882.

<sup>40</sup>) A. Y. E. Instr. n° 632, *Tricoupis* à *Rangabé*, 2/14 juillet 1882.

grecque, et de mettre ainsi en danger son développement dans l'avenir<sup>41</sup>). Mais vu l'insistance du consul général, le premier ministre fut un peu plus ouvert, sans pourtant mettre au clair ses desseins d'une manière concrète: »les affaires en Egypte lui indiquait-il, sont loin d'être définitivement réglées. Donc le gouvernement grec ne peut considérer que sa mission est terminée du seul fait que la colonie ait été évacuée ... Il est incertain, et personne ne peut dire avec certitude au préalable, si d'un point de vue purement politique la Grèce ne peut avoir une place dans le règlement des affaires« de ce pays<sup>42</sup>). Après le bombardement des fortifications d'Alexandrie et les nouveaux massacres les jours qui suivirent, au vu de la nouvelle occasion ainsi offerte, *Tricoupis* devint encore plus explicite: »Tant que le but éventuel et la fin de l'intervention européenne en Egypte n'ont pas été mis au clair, ni son intensité ni son étendue, nous ne croyons pas que notre attitude envers l'Egypte puisse être décidée ...« Etant donné, d'ailleurs, que les navires de certaines autres puissances n'avaient pas quitté les parages, il s'ensuivait que tel ne pouvait être le cas pour les bâtiments grecs<sup>43</sup>). Sur quoi, l'agent politique, ne partageant plus les vues du gouvernement, s'exclama: »Excepté s'il existe une raison secrète, je crois sage que les vaisseaux soient rappelés«<sup>44</sup>).

*Tricoupis* espérait que les circonstances se prêteraient à une présence sur terre des marins grecs, présence qui comblerait ses désirs. Dans un télégramme envoyé à *Rangabé* quelques jours après le bombardement, alors que ce dernier, à bord de la frégate »Hellas« n'avait pas envoyé de nouvelles, son angoisse est mal dissimulée quant au rôle des marins grecs<sup>45</sup>). C'est dans ce même souci, qu'il donna l'ordre que les bâtiments grecs entrent dans le port, si cela, ajoutait-il, il est vrai, était compatible avec les instructions de neutralité<sup>46</sup>).

A un certain moment, d'ailleurs, *Tricoupis* crut distinguer une attitude désobligeante à l'égard de la Grèce de la part de l'amiral *Seymour*. Il en demanda un rapport détaillé<sup>47</sup>). *Rangabé* profita de cette occasion également pour signaler au gouvernement grec que selon des indications qui lui

---

<sup>41</sup>) A. Y. E. Instr. n° 575, *Tricoupis* à *Rangabé*, 16/28 juin 1882.

<sup>42</sup>) A. Y. E. Instr. n° 600, *Tricoupis* à *Rangabé*, 21/3 juillet 1882.

<sup>43</sup>) A. Y. E. Instr. n° 663, *Tricoupis* à *Rangabé*, 7/19 juillet 1882.

<sup>44</sup>) A. Y. E. Tél. n° 668, *Rangabé* à *Tricoupis*, 7/19 juillet 1882.

<sup>45</sup>) A. Y. E. Instr. n° 637, *Tricoupis* à *Rangabé*, 4/16 juillet 1882, »... veuillez expliquer pourquoi nos marins ne se sont pas associés à cette mesure« (i.e. débarquement à Alexandrie comme les américains et les allemands).

<sup>46</sup>) A. Y. E. Instr. n° 648, *Tricoupis* à *Rangabé*, 5/17 juillet 1882. »Depuis que mouillage dans port est compatible avec neutralité, nos navires y sont certes, rentrés et y resteront jusqu'à nouvel ordre.«

<sup>47</sup>) A. Y. E. Instr. n° 673, *Tricoupis* à *Rangabé*, 10/22 juillet 1882.

parvenaient, la présence des flottes étrangères n'était pas désirée par les anglais, qu'elle fût grecque ou non<sup>48</sup>).

En tout cas, alors que le gouvernement grec agissait de façon décisive »pour la protection des nationaux grecs« en mettant immédiatement en place un relais de bateaux pour rapatrier les grecs qui s'enfuyaient de toute l'Égypte, c'est à l'agent politique en Alexandrie, *Kleon Rangabé*, qu'incomba le rôle essentiel sur place, tant pour les mesures pratiques à prendre, que pour informer le gouvernement, ce qu'il accomplit avec un sens profond de ses responsabilités; il se montra vraiment à la hauteur des circonstances. Il avait, d'ailleurs, gagné l'estime de ses collègues. Dans les archives nombre d'éléments appuient cette appréciation. Ainsi le viceconsul anglais *Cookson* sollicita sa collaboration pour dresser le plan de sécurité à Alexandrie. Aussi, dans certains cas c'est avec lui que se concertaient en premier lieu les consuls de France et de la Grande Bretagne<sup>49</sup>). Il participait, en outre, souvent aux conférences politiques avec ses collègues des Grandes Puissances.

*Rangabé* prit une initiative politique d'importance en suggérant à Athènes l'idée que la Grèce fût représentée à la Conférence des Ambassadeurs à Constantinople pour l'affaire égyptienne »afin de faire accepter et régler la coopération militaire de la Grèce«, au cas où un débarquement devait avoir lieu<sup>50</sup>). Le gouvernement n'y donna pas suite. Probablement *Tricoupis* évaluait déjà les complications d'une telle évolution et pensait à une attitude de neutralité, selon les instructions expédiées à *Rangabé* quelques jours plus tard.

En général les initiatives de *Rangabé* concernant la sécurité des populations européennes furent bien accueillies. Ce fut le cas avant les événements du 11 juin. Mais alors que le vice-consul britannique à Alexandrie ainsi que l'amiral *Seymour* avaient donné leur aval au plan de défense dressé par les consuls, *Malet*, l'agent politique britannique au Caire, s'exprima contre, sous prétexte qu'il était dangereux d'armer 3 à 4000 européens, alors même qu'il y avait eu certaines fuites du plan et que le diffé-

---

<sup>48</sup>) A. Y. E. Rap. n° 2797, *Rangabé* à *Tricoupis*, 11/23 juillet 1882. *Rangabé* indiquait, quant à la demande de *Seymour* que les bâtiments grecs sortent du port intérieur, que le vice-roi voulait y placer des navires égyptiens, probablement pour des raisons de sécurité. En fait le Khédive était arrivé au Palais d'Alexandrie le 14 juillet, donc la mesure paraissait être de rigueur.

<sup>49</sup>) A. Y. E. Dép. n° 1037/115, *Rangabé* à *Tricoupis*, 25/6 juin, et F. O. 78/3437 Dep. *Cookson* à *Malet*, 16 juin 1882. Par exemple, le détail selon lequel *Rangabé* était d'accord avec le récit des événements du 11 juin, fait par le consul général de Suède et le vice-consul de Grande Bretagne (F. O. 78/3437 Dép. *Cookson* à *Malet*, 12 juin 1882).

<sup>50</sup>) A. Y. E. Tél. n° 512, *Rangabé* à *Tricoupis*, 6/18 juin 1882.

rend ne s'étendait pas entre européens et indigènes<sup>51</sup>), *Malet* donna instruction à *Cookson* de ne pas y participer, alors que l'abandon du plan ne devait pas être annoncé<sup>52</sup>). Mais la réaction de *Malet* fut connue très tard; les massacres, organisés et incités, selon certains, par les autorités, avaient déjà éclaté.

Une phase de la présence des deux navires grecs à Alexandrie qui prête encore à l'équivoque concerne leur rôle après les événements qui éclatèrent de nouveau dans la ville à la suite du bombardement des fortifications par la flotte anglaise, le 11 juillet.

L'amiral *Seymour* voulut organiser un corps de police internationale auquel participeraient des marins américains, russes, allemands, et grecs, mis à part les anglais, pour veiller à maintenir l'ordre. Il sollicita la participation d'un détachement grec, ce qui fut le cas. Cependant, le soir même l'amiral demanda, sans expliquer les raisons, le rappel immédiat des patrouilles grecques<sup>53</sup>). Est-ce vraiment parce que les marins anglais étaient devenus assez nombreux pour pouvoir faire face à la situation? Est-ce par crainte qu'*Orabi* pourrait entreprendre une attaque surprise pendant la nuit, comme le suggèra le représentant anglais? Les raisons exactes ne sont pas établies<sup>54</sup>). *Rangabé* lui-même n'a avancé aucune raison convaincante pour expliquer l'attitude de l'amiral.

De la même manière, la correspondance britannique ne jette non — plus beaucoup de lumière sur le sujet. Dans un télégramme, *Cartwright*, l'agent politique britannique, mentionne que l'amiral américain a dû rappeler ses marins à cause de leur mauvaise conduite, en ajoutant que les grecs aussi ont été rappelés, mais que les allemands y participaient toujours et étaient très utiles<sup>55</sup>). Dans son rapport, étant plus explicite, il fait précéder le récit du rappel, par la crainte d'une attaque des troupes d'*Orabi* pendant la nuit. Il ajoute à cela que »it has been found necessary to withdraw the Greek marines ...« C'est par la suite qu'allusion est faite à la mauvaise conduite

<sup>51</sup>) F.O. 78/3463, *Cookson*, à *Malet* 30 mai et 8 juin, F. O. 78/3448, Tél. n° 199, *Malet* à *Cookson*, 11 juin 1882. *Seymour*, selon *Malet*, serait responsable de la sécurité des européens, le cas échéant.

<sup>52</sup>) Un point, quelque peu désobligeant pour *Rangabé* fut la remarque de *Malet*, que *Cookson* devait essayer de retirer du consul général grec les plans des opérations, car ils pouvaient tomber entre les mains de personnes disqualifiées. F. O. 141/162, Tél. *Malet* à *Cookson*, 11 juin 1882.

<sup>53</sup>) Il en fut ainsi pour le détachement russe. *Rangabé* cependant paraît mal informé, en citant également les marins allemands qui, eux, prêtèrent leurs services pour deux jours encore. A. Y. E. Rap. n° 2502, *Rangabé* à *Tricoupis*, 13/25 juillet 1882. L'Autriche et l'Italie avaient décliné l'invitation à participer à la police.

<sup>54</sup>) A. Y. E. Tél. n° 660, *Rangabé* à *Tricoupis*, 7/19 juillet, Rap. n° 2502, *Rangabé* à *Tricoupis*, 13/25 juillet 1882.

<sup>55</sup>) F. O. 78/3449, Tél. n° 329, *Cartwright* à *Granville*, 16 juillet 1882.

des américains<sup>56</sup>). Donc, les éléments pour expliquer les raisons exactes du revirement de l'attitude de l'amiral britannique manquent toujours. On pourrait donc considérer qu'il a agi »par des préoccupations d'ordre politique« selon les journaux de l'époque. *Rangabé* ne paraît pas vouloir approfondir. Pourtant, des détails connus il ne ressort aucun grief contre les marins grecs<sup>57</sup>).

Serait-ce trop d'avancer l'hypothèse qu'il y avait incompatibilité psychologique entre marins anglais et grecs avec tout ce que cela pouvait engendrer? *Rangabé*, lui-même, en insistant une fois encore sur la nécessité de rappeler les navires grecs, ajoutait comme raison supplémentaire à toute son argumentation: »de cette manière nous éviterons le danger d'une rixe éventuelle entre nos marins et les marins anglais«<sup>58</sup>). Voilà, donc, une attestation qui pourrait avoir une signification plus profonde que celle impliquée par l'agent politique grec.

Si le rôle des marins grecs fut vite interrompu en ce qui concerne la police internationale, leur participation, sur l'invitation même de l'amiral *Seymour*<sup>59</sup>) aux efforts pour maîtriser les incendies au consulat grec, l'église orthodoxe ou à des bâtiments privés — habitations, banques, etc. — fut intense et couronnée de succès; ceci malgré les vicissitudes auxquelles *Rangabé* faisait face, dues entre autres, au commandant grec, *Kanaris*<sup>60</sup>). Il est vrai que certaines rumeurs avaient circulé sur le mauvais comportement de quelques marins grecs et des scandales qu'ils auraient provoqué. *Rangabé* le nie catégoriquement; ayant d'ailleurs abordé le sujet tant avec l'amiral britannique qu'avec le Khédive lui même, tous deux avaient absolument refusé d'avoir eu des griefs quels qu'ils soient contre les marins hellènes. Certes, les autorités grecques ne pouvaient être tenues responsables des actes de n'importe quel individu de nationalité incertaine qui accourait à Alexandrie, juste pour profiter des troubles. Il y eut un »grec« fusillé

---

<sup>56</sup>) F. O. 141/155, Rap. n° 462, *Cartwright* à *Granville*, 16 juillet 1882.

<sup>57</sup>) Le gouvernement britannique a remercié le gouvernement grec pour l'aide prompt qu'il lui a fournie pour le rétablissement de l'ordre à Alexandrie. F. O. 32/538, Instr. n° 73, *Granville* à *Egerton*, chargé d'affaires à Athènes, 14 août 1882, de même à l'ambassade de Grande Bretagne aux U.S.A.

<sup>58</sup>) A. Y. E. Rap. n° 2797, *Rangabé* à *Tricoupis*, 11/23 juillet 1882.

<sup>59</sup>) L'amiral a envoyé un billet dans ce sens à *Rangabé* »July 15/82. Allow part from greek men of war to pass to greek church and consulate«, Archives de Kleon Rangabé, KEINE.

<sup>60</sup>) Il y avait eu une dispute entre *Rangabé* et le commandant *Kanaris*. Le dernier a finalement chassé poliment l'agent politique de son navire, à bord duquel il était resté pendant les événements. Quelques jours plus tard il a défendu à ses marins de descendre à terre pour continuer leurs efforts à maîtriser les incendies, etc. A. Y. E. Rap. *Rangabé* à *Tricoupis*, semi-officiel, n° 703, 14/26 juillet et n° 2583, 20/1 août 1882.

pour avoir enfreint les décrets des autorités militaires<sup>61</sup>), mais dont la nationalité, d'après *Rangabé*, n'avait pas pu être établie d'une façon certaine<sup>62</sup>). Même les »Times« de Londres s'exclamaient en écrivant que les récriminations contre les grecs en Orient étaient tout à fait injustes<sup>63</sup>).

\* \* \*

*Tricoupis* durant toute cette période a voulu adapter son attitude à l'évolution de l'affaire, en tenant compte des réactions de la Puissance centrale dans les affaires d'Égypte, à savoir, l'Angleterre, mais sans perdre de vue ses buts ultimes. L'avis des autres puissances ne pouvait que l'influencer, mais plutôt marginalement. Ainsi il persévérait dans sa volonté de faire valoir les intérêts de la Grèce dans le pays du Nil, en espérant qu'au fil du temps, l'occasion lui serait offerte. Il n'en fut rien. Les anglais, après le refus de la France de se joindre à leur politique dans l'affaire, voulaient rester seuls maîtres dans le pays. S'ils avaient voulu faciliter la politique de *Tricoupis*, maintes occasions auraient pu leur fournir le prétexte.

Les jours passaient. La situation redevenait calme. Les étrangers partis rentraient, la reconstruction du pays commençait. *Tricoupis* ne se décidait pas à rappeler les navires grecs. Il y fut obligé, fin août, à cause de la tension, d'accrochages militaires même, avec la Turquie au sujet de 4 points de la frontière en Thessalie encore en litige.

Les perspectives pour l'hellénisme en Égypte paraissaient très encourageantes. Les grecs partis sous le choc des événements rentraient en nombre même plus élevé que ceux qui avaient fui. Alors que *Rangabé* écrivait, peu après les incidents à la suite du bombardement, que l'avenir de l'hellénisme en Égypte paraissait sombre<sup>64</sup>), en faisant le bilan des événements des mois précédents juste avant de quitter définitivement son poste, début septembre, il indiquait au gouvernement que »... l'avenir de l'hellénisme en Égypte apparaît de nouveau brillant, car aux côtés des anglais, qui obtiendront ici la première place, les grecs paraissent les plus aptes à travailler et à s'épanouir«<sup>65</sup>).

A l'appui des dires de *Rangabé* quant aux sentiments des égyptiens, on peut citer le témoignage d'un auteur français: la foule au Caire, voulant

<sup>61</sup>) F. O. 78/3439, Tél. n° 481, *Cartwright* à *Malet*, 23 juillet 1882.

<sup>62</sup>) A. Y. E. Rap. n° 2501, *Rangabé* à *Tricoupis*, 13/25 juillet 1882. *Rangabé* nie qu'il s'agissait d'un grec.

<sup>63</sup>) Référence dans »*Analecta de Ch. Tricoupis*« B (15) 1882, Athènes 1912.

<sup>64</sup>) A. Y. E. Rap. n° 2596, *Rangabé* à *Tricoupis*, 20/1 août 1882.

<sup>65</sup>) A. Y. E. Rap. n° 4149, *Rangabé* à *Tricoupis* 6/18 septembre 1882. L'agent politique continuait ainsi »Les français, sont écartés de l'Égypte. Les italiens, à cause de leur politique anti-britannique, seront mis définitivement au second plan. Les grecs, donc, restent au premier plan, étant donné que depuis le premier jour ils ont prouvé aux anglais leur désir de les soutenir«.

montrer ses bonnes dispositions envers la communauté hellénique, acclama et applaudit un jour l'hymne national grec joué en plein air par un orchestre militaire; l'hymne français fut bissé; l'hymne anglais ne fut pas joué du tout<sup>66</sup>). Cette réaction pourrait, d'ailleurs, signifier que le peuple égyptien ne considérait aucunement la Grèce comme s'étant associée aux menées britanniques dans leur pays.

\* \* \*

Une action en politique étrangère, comme celle de *Tricoupis* dans l'affaire de l'Égypte constituait une nouveauté pour la Grèce. Ce nouveau style était conforme aux déclarations préélectorales du premier ministre, qui avait attaqué avec virulence *Coumoundouros* pour son manque de courage dans l'affaire de la délimitation des frontières en 1881.

Il va sans dire que ses contemporains n'ont pas ménagé leurs critiques à l'égard du premier ministre; mais ces critiques ont souvent été injustes et peu objectives. Aussi, doit-on, certes se poser nombre de questions, à savoir à quel degré cette entreprise — effectivement risquée en un certain sens — a donné à *Tricoupis* de nouveaux points d'appui à sa politique étrangère; si elle était idéologiquement justifiée et sur la même longueur d'onde que ses visées plus générales; finalement, dans quelle mesure elle a été rentable.

Il est vrai que *Tricoupis*, en envoyant les deux bâtiments de guerre à Alexandrie en même temps que les flottes des deux Puissances mandatrices de l'Europe, alors qu'aux Balkans régnait un calme relatif, ne se bornait pas à une simple action philanthropique en faveur de la colonie hellénique en Égypte: ses visées étaient sans doute plus larges sans que ses buts ultimes soient suffisamment connus: Il voulait avoir une place dans le règlement des affaires de l'Égypte, mais dans des conditions avantageuses. Pourtant, d'une part l'attitude de Londres, opposée à toute ingérence d'une puissance tierce dans l'affaire, d'autre part, croyons-nous, la nouvelle complication de la question frontalière avec la Turquie, qui ne permettait pas des hardiesses sur d'autres fronts, ont imposé au premier ministre et ministre des affaires étrangères grec une attitude de grande prudence. *Tricoupis* a eu la souplesse sinon de limiter ses objectifs au cours de l'évolution de l'affaire qui se compliquait, lorsqu'il a su que les circonstances ne lui permettaient pas de les atteindre, du moins de ne pas insister sur sa première ligne de conduite.

De la correspondance officielle et du manque d'éléments concrets quant aux objectifs, directs ou indirects, de *Tricoupis*, on peut déduire qu'il s'élança dans sa politique en Égypte sans avoir de buts précis, sauf un vague désir de faire valoir les intérêts de la Grèce. Depuis le moment de l'envoi des navires il ajustait sa politique au fur et à mesure, mais en cherchant

---

<sup>66</sup>) Edm. Plauchut, *L'Égypte et l'occupation ...*, p. 917.

toujours l'occasion pour que la Grèce jouât dans le pays du Nil un rôle important.

On peut se poser la question de savoir à quel point *Tricoupis* envisageait sincèrement l'envoi de troupes en Egypte sous n'importe quel dénomination. En effet pendant la première phase de son action, après le 11 juin, il paraît qu'il ait effectivement eu une telle intention à laquelle il n'a pas donné suite, à cause de la réaction des anglais et de *Rangabé*, peut être aussi du roi. Mais par la suite cette prétention a été diluée au vu des nouvelles données de l'affaire et du rôle que la Grande Bretagne a voulu y jouer<sup>67</sup>). On doit signaler qu'au début, la crise en Egypte ne s'était pas polarisée entre l'Angleterre et le Sultan ou Orabi. La France y portait un intérêt accru, étant par excellence le pays qui avait en Egypte des intérêts matériels considérables. A ce moment-là personne ne parlait d'un envoi de forces européennes. En réalité une telle éventualité était rejetée par l'Angleterre également. C'est plus tard et vu l'évolution de la politique anglaise que Paris, qui faisait face à une instabilité gouvernementale, se désolidarisa de l'affaire, en laissant le terrain libre à Londres. Même un observateur avisé n'aurait pas pu prévoir, depuis le début juin la suite que prendrait le mouvement nationaliste d'Orabi et même l'évolution de la politique britannique qui, selon certains historiens, se décidait au fur et à mesure et qui aboutit à un débarquement de troupes d'occupation.

Donc la prudence dont *Tricoupis* a fait montre par la suite et les instructions à *Rangabé* de suivre une attitude de stricte neutralité, ôtent à sa politique tout caractère impérialiste. Selon la presse de l'époque il avait l'intention de participer à une éventuelle expédition en Egypte, si la Conférence de Constantinople lui en donnait mandat; or, cela est inconsistant car *Tricoupis* n'a fait aucun effort ni pour participer à la Conférence, —malgré les quelques incitations dans ce sens par *Rangabé* — ni pour recevoir un mandat quelconque. En fait, le 20 juillet encore, la presse d'Athènes évoquait la possibilité de »fournir un excellent contingent à l'armée d'occupation«<sup>68</sup>). De tels articles pourraient servir à des buts de politique intérieure, ou même comme des ballons d'essais. Car les instructions de *Tricoupis* à

<sup>67</sup>) La question posée avec insistance par *Tricoupis* à *Rangabé*, le lendemain des événements du 12—13 juillet, pourquoi les marins grecs ne se sont pas associé aux brigades des autres puissances qui avaient été débarquées, ne peut pas être considéré comme le désir d'une présence militaire en Egypte ou d'assister les anglais. D'ailleurs d'autres pays neutres en l'affaire avaient participé à la force de police, les américains inclus. Par la suite, *Tricoupis* insistait sur ses instructions précédentes de neutralité. A. Y. E. Tél. *Tricoupis* à *Rangabé*, n° 637, 4/16 juillet et n° 648, 5/17 juillet 1882.

<sup>68</sup>) Article du »Messager d'Athènes«. Le charge d'Affaires d'Autriche mentionne également des rumeurs-non attestées par d'autres sources—que le gouvernement rassemblait des troupes dans ce but. H. H. St. A., ibidem, Rap. n° 30 A, *Blum-Blankenegg* à *Kálnoky*, 30 juillet 1882.

*Rangabé* les jours précédents dans le contexte de sa politique comme nous venons de la décrire, ne nous permettent pas de penser que le premier ministre envisageait, de façon concrète, une telle action.

Par contre toute cette manoeuvre, au-delà des prétentions philanthropiques ou des désirs initiaux de *Tricoupis*, par ses détails a pris le caractère d'un certain appui moral au Khédive, dont le trône était ébranlé. A un tel appui d'ailleurs visait primordialement la présence des flottes française et anglaise à Alexandrie. Il ne faut pas perdre de vue que le mouvement nationaliste avait un caractère xénophobe et anti-européen; il avait comme but, selon l'impression qu'il donnait à l'époque, la dissolution des colonies étrangères parmi lesquelles la colonie grecque, la plus nombreuse. La situation, donc, était vraiment sérieuse pour la communauté hellénique, et si *Orabi* était resté maître de la situation cela aurait certainement eu des conséquences néfastes pour l'hellénisme en Égypte.

Malgré les arguments de *Tricoupis* concernant la protection de la colonie grecque, force est de constater que son action comportait certains dangers, et allait même, jusqu'à un certain point, à l'encontre de sa ligne directrice en politique étrangère, c'est-à-dire, d'améliorer les relations de la Grèce avec la Porte. Sa décision d'envoyer des navires à Alexandrie, ou son intention d'acheminer des troupes de débarquement, était de nature à indisposer sérieusement pas seulement le Sultan, mais également les Puissances, et même la Grande Bretagne, dans la mesure où chacune s'opposait à l'ingérence dans l'affaire de puissances secondaires.

Il a été suggéré, non sans raison, que *Tricoupis* par son action a voulu associer encore d'avantage la politique étrangère grecque à celle de la Grande Bretagne, dans la conviction que cette Puissance était la seule dont les intérêts et les objectifs dans la région des Balkans et envers l'Empire Ottoman étaient compatibles avec ceux de l'hellénisme. Il reste, malgré tout, un grand doute quant à la question de savoir si l'action de la Grèce en Égypte a influencé autrement que marginalement les sentiments du gouvernement de St. James à son égard.

En tout état de cause cette manoeuvre audacieuse de *Tricoupis* ne paraît pas avoir rapporté aux intérêts politiques grecs les fruits concrets escomptés. Même dans le litige frontalier, les Puissances, dont les regards restaient dirigés vers la scène égyptienne, ont voulu rester neutres, donnant toujours des conseils de modération, sinon de concessions envers la Porte. Quant à la prétendue influence de l'Angleterre sur le Sultan, celle-ci ne pouvait pas, vu les circonstances générales du moment, constituer une pression, de plus, décisive, pour qu'il accepte les termes d'Athènes<sup>69</sup>). Il est de fait que *Tricoupis* a pu imposer à la Porte, début octobre, une solution défi-

---

<sup>69</sup>) A. Y. E. Cor. pol. Ambassade à Londres, 1882, Rap. *Brailas-Armenis*, ambassadeur à Londres, à *Tricoupis*, n° 350, 28/9 septembre, et n° 394, 4/16 septembre 1882.

nitive à la question frontalière sans l'appui effectif des Grandes Puissances. Mais s'il a pu convaincre la Porte pour ce règlement, son action en Egypte n'en a été d'aucun effet. *M. Lhéritier* suggère qu'il a simplement tiré parti de la situation créée en Egypte pour arriver à ce résultat. Cependant *Tricoupis* a nié complètement une telle éventualité, en s'exclamant à l'ambassadeur de Grande Bretagne, *M. Ford*, que s'il avait eu l'intention d'entreprendre une action contre la Turquie, il n'aurait pas lancé une attaque avec seulement 35 euzones (soldats)<sup>70</sup>).

De toute façon, il est pertinent de se poser la question sur la tournure qu'auraient pris les rapports entre la Turquie et la Grèce si les circonstances avaient finalement permis à *Tricoupis* de réaliser ses desseins et d'envoyer des troupes en Egypte.

Aussi, l'action de *Tricoupis* peut poser un autre problème d'ordre idéologique: à savoir à quel point était-elle compatible avec l'axe principal de la politique d'Athènes de promouvoir l'indépendance des provinces grecques de l'empire. Or, croyons nous, poser une telle question est suivre une fausse problématique.

Il est vrai que la révolte d'*Orabi* avait au début un caractère anti-turc, mais elle avait tourné en un mouvement panislamique; l'opinion publique en Turquie, et même le Sultan, le considérait comme un ardent défenseur du Coran et de la loi islamique<sup>71</sup>). Si *Orabi* l'emportait dans son mouvement nationaliste, à part la destruction inévitable de la colonie grecque — destruction qui porterait un coup dur à l'hellénisme — les conséquences des nouveaux éléments de fanatisme introduits dans la région pourraient être très sérieuses et de grande envergure.

Il ne s'agissait pas, donc, d'un simple problème d'autodétermination du peuple égyptien — pour utiliser la terminologie moderne — mais d'un mouvement qui aurait pu engendrer des complications plus générales, vu son caractère religieux<sup>72</sup>).

Par ailleurs, alors que la Grèce était toujours animée par l'ardent désir de libérer les populations grecques encore sous le joug ottoman, la politique

---

<sup>70</sup>) E. Driault—M. Lhéritier, *Histoire diplomatique*, p. 171; F. O. 32/541, Rap. *Ford* à *Granville*, 23. 9. 82.

<sup>71</sup>) A. Y. E. Cor. pol., Constantinople, Rap. n° 1999, *Countouriotis* à *Tricoupis*, 6 juillet 1882. Le Sultan lui même chérissait l'idée d'une résurgence de l'islamisme. Selon certains *Orabi* voulait également l'émancipation arabe; G. Charmes, *L'insurrection militaire*, p. 780.

<sup>72</sup>) Alors que *Countouriotis* indiquait, justement, à Athènes que malgré une certaine agitation contre les chrétiens de l'empire, ces derniers ne couraient pas le danger de massacres comme à Alexandrie, les colonies grecques de certaines villes riveraines de la méditerranée — Jaffa, Tripolis, Beyrouth — avaient montré une grande inquiétude. *Tricoupis* n'a pas cru nécessaire d'envoyer là aussi des navires (M. A. E. CP Grèce, 114, 1882, Rap. n° 67. *Vte de Lavaur*, chargé d'affaires à Athènes, à *Freycinet*, 16 août 1882).

du gouvernement allait plutôt dans la direction, comme il a déjà été dit, d'une amitié et même d'une collaboration avec la Porte; cela pour faire échouer le panslavisme et mettre en sourdine — pendant cette période — toute tendance d'émancipation nationale dans les Balkans, ce qui pouvait s'avérer en ce moment, dangereux pour les intérêts de l'hellénisme.

Donc, dans cet ordre d'idées, la politique de *Tricoupis* en Égypte était en plein accord avec celle qu'il suivait dans la Péninsule.

\* \* \*

On peut, également, exprimer des doutes quant au prestige que la Grèce a pu obtenir auprès des gouvernements européens par l'action de *Tricoupis*. Cependant, si les gains politiques ont été marginaux, du point de vue économique cette action a été plus profitable. *Tricoupis* a été taxé d'avoir tiré des «avantages» dans ce pays grâce à l'appui britannique. Il est incontestable que certains de ces «avantages» n'auraient pas pu être obtenus sans l'appui d'une grande puissance, voire même de celle qui gérait en fait les affaires en Égypte à ce moment-là. Mais on ne peut pas déclarer sans ambages que ce fut la «politique égyptienne» de *Tricoupis*, qui déclencha cet appui de la part de la Grande Bretagne; la communauté hellénique a dû y jouer un rôle prépondérant car, après tout, si les «avantages» tirés par l'état grec n'étaient pas de nature lucrative — à part ceux de l'arrangement concernant le tabac — c'est celle-ci qui en bénéficia le plus et d'une façon substantielle.

Même avant les événements d'Alexandrie la communauté grecque était fort nombreuse et florissante. Elle comprenait des gros commerçants, des banquiers, des industriels etc. bien connus, qui maintenaient avec les autorités indigènes et britanniques d'excellents rapports. Certains parmi eux, comme le banquier *C. Synodinos*, s'étaient réfugiés à Londres pendant les troubles, et s'étaient mis en rapport étroit avec le gouvernement<sup>73</sup>). L'attitude bienveillante tant de Londres que du Khédive à l'égard de intérêts grecs, était donc due en grande partie à la présence de cette communauté.

Le Khédive lui-même, en effet, s'était exprimé à *M. An. Vyzantios*, l'agent politique de Grèce qui remplaça *Rangabé*, en des termes très chaleureux pour la communauté hellénique<sup>74</sup>).

L'accord commercial et douanier du 3 mars 1884 entre l'Égypte et la Grèce constitua pour Athènes l'avantage par excellence de la politique de *Tricoupis*. Le même jour de la signature de cet accord le Khédive, par décret, autorisait l'introduction en Égypte du tabac grec, dans les mêmes con-

---

<sup>73</sup>) F. O. 78/3432, Instr. n° 210, *Granville* à *Cartwright*, 4 juillet 1882.

<sup>74</sup>) A. Y. E. Rap. n° 4252, *Vyzantios* à *Tricoupis*, 12/24 septembre 1882. »Le Khédive considère que les grecs ont tellement contribué au bien-être de l'Égypte, qu'il s'est habitué à ne pas les distinguer de ses propres sujets.«

ditions que celui en provenance de l'empire ottoman, qui bénéficiait jusqu'alors du quasi-monopole. Cet accord était le premier à être signé par le Khédivé après la révolte d'*Orabi*. Selon une interprétation, Londres — qui signa un accord à des clauses identiques le même jour, mais le ratifia et le publia après la ratification faite par la Grèce — voulut de cette manière ne pas être, face à la Porte, le premier pays tiers avec qui l'Égypte aurait conclu un tel accord. Par la suite d'autres puissances suivirent l'exemple de l'accord gréco-égyptien.

Cependant, l'acte concernant le tabac ne constituait pas un privilège unilatéral accordé à la Grèce; il est vrai que pour Athènes il constituait une solution très satisfaisante pour la vente de ce produit en provenance principalement de Thessalie, territoire qui venait d'être annexé. L'Égypte n'en profiterait pas moins; c'est pourquoi le gouvernement du Caire portait un vif intérêt à la conclusion de cet arrangement<sup>75</sup>); il éliminait une cause grave de contrebande, et augmentait en même temps les recettes de douane. Il est intéressant de noter que la présence britannique en Égypte a eu comme conséquence la très forte augmentation de la consommation de cigarettes ainsi que leur exportation tant en Europe qu'ailleurs.

Une autre partie bénéficia également de cet arrangement: c'est la communauté grecque; car c'était les grecs qui géraient la presque totalité du commerce du tabac et de la fabrication de cigarettes<sup>76</sup>). Mais alors que le rôle britannique dans la conclusion de l'affaire n'a pas dû être négligeable, les commerçants et industriels grecs ont dû jouer eux aussi, un rôle prépondérant si l'on tient en compte, entre autres, que le tabac grec leur revenait moins cher que le tabac ottoman<sup>77</sup>).

Cet arrangement à part ses côtés économiques, comportait un message politique direct à la Porte: le Khédivé faisait preuve d'une certaine indépendance face à son suzerain. Cela, bien sûr, provoqua les protestations du Sultan<sup>78</sup>).

Le gouvernement d'Athènes se soucia aussi autrement de l'avenir de la colonie grecque en Égypte: sur conseil de l'agent politique il fit des démarches concernant la participation à part entière de la Grèce à la Commission des indemnités pour les dégâts survenus lors des désordres. En premier lieu les puissances secondaires devaient être représentées toutes ensemble par un seul membre. Les démarches effectuées par le gouverne-

<sup>75</sup>) A. Y. E. Dossier 1886, 18, I concernant l'accord commercial et douanier gréco-égyptien du 1884, Rap. n° 1268, *Vyzantios* à *Contostavlos*, 8/20 décembre 1883.

<sup>76</sup>) Ath. Politis, *L'Hellénisme et l'Égypte*, vol. II, p. 329—335; Man. Giailourakis, *I Egyptos*, p. 499—500.

<sup>77</sup>) Cela parce que Constantinople imposait des droits d'exportation élevés.

<sup>78</sup>) A. Y. E. Dossier 1886, 18, I, Rap. *Countouriotis* à *Contostavlos*, 3 avril 1884.

ment grec, ainsi que le triste privilège que les biens grecs détruits constituaient le plus grand pourcentage des dégâts — un tiers environ des cas<sup>79)</sup> —, convinquirent tant le Khédive que les Puissances du bien fondé de la demande grecque. L'Angleterre a même pris l'initiative dans ce sens auprès des autorités égyptiennes<sup>80)</sup>.

Sans doute, tant cette prérogative que l'offre à la Grèce en 1884 — non sans les efforts réitérés du gouvernement d'Athènes — lors de la réforme judiciaire, d'un poste de conseiller à la cour d'appel des tribunaux mixtes, reflète l'estime dont bénéficiait la Grèce en Égypte; or, les avantages revenaient encore plutôt à la communauté hellénique dans ce pays, qu'à l'État Grec, proprement dit.

Cependant, alors que l'Angleterre appuyait les revendications grecques d'ordre matériel et pratique, lorsqu'il s'agissait de cas d'une certaine importance politique, elle lui refusait son assistance. Ainsi lorsque se posa la question de la constitution d'une police internationale pour la garantie de la neutralité du Canal de Suez, Londres ne fit pas appel à une éventuelle participation de la Grèce. Il est vrai que le gouvernement britannique avait en vue, probablement dès le début de cette question, d'agir seul, comme ce fut finalement le cas avec l'assentiment du Khédive. Mais alors que Londres laissait sous-entendre qu'il n'excluait pas la participation d'autres puissances qui s'y intéressaient, comme l'Espagne ou le Portugal, il ne fit aucune allusion quant à une participation grecque. Pourtant, on doit avouer que Tricoupis, sous la pression de la tournure de l'affaire des frontières en Thessalie, et malgré l'incitation de certaines Puissances, n'avait exprimé aucune demande à ce sujet<sup>81)</sup>.

---

<sup>79)</sup> A. Y. E. Dossier 1884 sur la commission des indemnités. Des rapports du représentant grec à la commission, *M. D. Stephanou*, il appert que des 9.843 cas d'indemnités versées à des ressortissants de 18 pays, 3.097 regardaient des grecs qui ont reçu 25.248.830 francs, contre 63.741.614 demandés, i.e. 39.60%. La moyenne générale était de 50.2%.

<sup>80)</sup> A. Y. E. Instr. n° 1120, *Tricoupis* aux ambassades de Grèce auprès des Grandes Puissances 5/17 septembre 1882, F.O. 141/1531 Instr. n° 334, *Granville* à *Malet*, 29 septembre 1882.

<sup>81)</sup> *Fer.* et *N. Lesseps* s'étaient adressés dans le même sens au gouvernement grec, par des lettres en date du 9/7 et 7/8/1882. Le gouvernement n'avait pas répondu. Par contre, en Mars 1885, Athènes a soumis la candidature grecque pour participer à la Conférence pour la neutralité du Canal de Suez. L'Angleterre, immédiatement après l'incident du chargé d'Affaires britannique *Nicolson* survenu à Athènes, et se sentant isolé en Égypte, appuya, sans trop insister, la demande de la Grèce; les autres Puissances l'ont rejeté sous différents prétextes, l'Autriche-Hongrie a insisté que jusqu'en 1883 pas un bateau batant pavillon grec n'avait fait usage du canal. A. Y. E. Cor. pol. Ambassade à Vienne, 1885, Tél. n° 524, *Maros (Vienne)* à *Contostavlos*, 19/31 mars et rapport n° 160, 20/2 avril 1885.

De même a l'intention de la Grèce de participer à la Conférence sur les finances de l'Égypte, qui devait se tenir à Londres en avril 1884, l'Angleterre réagit par un refus catégorique à un sondage d'Athènes<sup>82</sup>). Cette réaction est caractéristique du manque de désir de cette dernière de permettre à la Grèce de s'immiscer dans les affaires intérieures de ce pays, où elle-même faisait face à des problèmes sérieux pour établir son influence.

\* \* \*

Pendant les trois mois, environ, que dura la présence des navires grecs dans les eaux d'Alexandrie l'occasion ne fut pas offerte à Tricoupis pour que la Grèce puisse »avoir une place dans les règlement des affaires« de l'Égypte conformément à ses désirs. En prenant à lui seul l'initiative d'envoyer les navires, le premier ministre n'avait pas en vue, croyons-nous, un plan d'action concret; il agissait au jour le jour, selon les circonstances. Le calme relatif établi dans les Balkans lui offrait également cette possibilité. Dans ce contexte il se montra prudent — grâce, entre autres, à la perspicacité et au sens de réalisme de Rangabé — et fit preuve de la souplesse nécessaire pour ne pas entraîner son pays dans des voies pernicieuses, dans des péripéties dangereuses.

En dressant, donc, le bilan général de cette phase intéressante de la politique étrangère du gouvernement grec, on peut conclure que l'action de *Tricoupis* n'a pas porté les fruits politiques escomptés<sup>83</sup>); si en même temps il comptait rehausser le prestige de la Grèce en profitant »des troubles en Orient«, les conditions qui ont finalement prévalu ne lui ont pas donné l'occasion d'atteindre cet objectif, non plus. Il va de même pour ce qui est de l'Angleterre, qui attirait les regards de *Tricoupis* pour des raisons d'ordre plus général; sa politique n'a reçu le soutien attendu, ni en Égypte ni dans d'autres domaines, e. g. l'arrangement de la frontière.

Cependant, le soutien moral apporté au Khédive, en complémentarité avec l'existence en Égypte de la communauté hellénique, pleine de dynamisme, et un certain appui britannique, lui ont permis d'obtenir quelques

---

<sup>82</sup>) En marge du rapport du consul général *A. Vyzantios*, n° 1559, 22/3 juin 1884, par lequel il soumettait l'idée de la participation de la Grèce à cette conférence, une notice écrite par l'agent compétent du ministère fait état de l'avis négatif de Londres à un sondage du gouvernement grec. A. Y. E. Dossier 1884, a. a. k. B, concernant la réforme judiciaire.

<sup>83</sup>) Le chargé d'affaires d'Autriche dans un rapport du 3 septembre 1882 a suggéré que c'était l'échec justement de la politique égyptienne de *Tricoupis* qui l'a obligé à chercher un règlement définitif de la question frontalière avec la Turquie, H. H. St. A., Politisches Archiv XVI, Griechenland, Karton 79, Rap. n° 36, B, *Blum-Blankenegg* à *Kálnoky*. A notre avis cette attestation n'est pas réaliste.

avantages matériels au bénéfice de celle-ci. L'essor, par la suite, de cette communauté — conformément aux présages de l'agent politique — a eu une certaine répercussion sur la Grèce elle-même.

Ces résultats partiels ont ainsi couronné d'un certain succès la manœuvre du premier ministre grec.

## Bibliographie

### I. Sources

#### a) Non-publiées

*Archives du Ministère des Affaires Étrangères* (A. Y. E.), Athènes.

Correspondance politique avec l'ambassade à Constantinople, 1882.

La question d'Égypte, 1882.

Correspondance politique avec les ambassades à Vienne, Paris, Londres, Rome, 1882.

a. a. k. M., 1882.

sur l'Accord Commercial et douanier Greco-Égyptien de 1884, 18, I, 1886.

sur la Réforme judiciaire a. a. k. B, 1884.

sur la Commission des Indemnités, 1884.

*Public Record Office* (F. O.), London.

F. O. 32 (Greece) 1882 [en microfilm (M. A. 2) au Centre de Recherche de l'Histoire Moderne et Contemporaine de Grèce, Académie d'Athènes, (KEINE)].

F. O. 78 (Turkey-Egypt), 1882.

F. O. 141 (Consulate General in Alexandria), 1882.

*Ministère des Affaires Étrangères de France* (M. A. E.) Paris: C. P. Grèce, 114, 1882 [en microfilm (M. A. 11) au Centre de Recherche de l'Histoire Moderne et Contemporaine de Grèce, Académie d'Athènes (KEINE)].

*Archives Kleon Rangabé*, Centre de Recherche de l'Histoire Moderne et Contemporaine de Grèce, Académie d'Athènes (KEINE).

*Haus-, Hof- und Staatsarchiv* (H. H. St. A.) Vienne. Politisches Archiv XVI, Griechenland, Karton 79 [en microfilm (M. A. 7) au Centre de recherche de l'Histoire Moderne et Contemporaine de Grèce, Académie d'Athènes (KEINE)].

Politisches Archiv XXXI, Ägypten, Karton 27.

#### b) Publiées

Documents Diplomatiques Français 1871—1914, 1ère série, T. IV.

Correspondance respecting the Affairs of Egypt. Blue Books, Egypt. V. 17 (1882).

Documenti diplomatici: Questione di Egitto (1881—1882).

## II. Livres, Articles

- Andreou, Apost.: I emporiki exoteriki politiki tis Ellados, 1830—1933, Athinai 1933.
- Arvanitakis, G.: »Egyptos«, »Alexandria«, dans »Megali Elliniki Encyclopaidia«, Athènes 1927.
- Aspreas, Georg.: Politiki Istoría tis Ellados, Athinai, 1930.
- Blunt, W. S.: The Egyptian Revolution, *The Nineteenth Century*, Sept. 1882, p. 324—346.
- Secret History of the English occupation of Egypt, Paris, 1924.
- Botsis, A.: I epanastasis en Egypto en etessi 1881—1882. Athinai, 1933.
- Bourchier, J. D.: Charilaos Tricoupis, *Fortnightly Review*, Londres, July, 1896, p. 36—47.
- Charles-Roux, Fr.: L’Égypte de 1801—1882. Paris 1936, Vol. VI.
- Charmes, G.: L’insurrection militaire en Égypte, *Revue des deux mondes*, Paris, 1883, vol. 58, p. 757—802, vol. 59, p. 86—125.
- Cromer, Lord: Modern Egypt. London, 1908.
- Debidour, A.: Histoire Diplomatique de l’Europe, 1828—1904. Paris, 1919.
- Driault, E. — M. Lhéritier: Histoire diplomatique de la Grèce. Vol. IV., Paris, 1926.
- Freycinet, Charles: La Question d’Égypte. Paris, 1905.
- Gialourakis, Man.: I Egyptos ton Ellinon. Athinai, 1967.
- Istoria tou Ellinikou Ethnous (Histoire de la Nation Grecque). Vol. 14, Athènes, 1977.
- Kordatos, Gian.: Isagogi stin Istoría tis Ellinikis Kefalaiokratias. Athinai, 1977.
- Kofos, Ev.: A greek consul at the court of emperor Johannes IV, Abba Salama. Athens, 1973.
- Kyriakides, Epam.: Istoría tou Sygchronou Ellinismou. Athinai, 1892—1894.
- Langer, L. W.: European Alliances and Alignments 1871—1890. Westport, 1931.
- Malet, Sir Edward: Egypt. 1879—1883.
- Meletopoulos, Char.: I evropaiiki diplomatia en Elladi. Athinai, 1888.
- Michailidis, Eug.: I ekklisia tis Alexandrias kata ta gegonota tou Orabi Pasa. Alexandria, 1947.
- Oddi, F. F.: Ellinikos Diakosmos. Alexandria, 1911.
- Apomnimonevmata oikogeneias prosfygon. Alexandria, 1884.
- Philaretos, G.: To Egyptiako zitima eis tin voulin ton Ellinon. Athinai, 1895.
- Xenokratia kai Vassilia en Elladi, 1829—1897. Athinai, 1897.
- Plauchut, Edm.: L’Égypte et l’occupation anglaise, *Revue des deux mondes*, vol. 90, Paris, 1888, p. 890—923.
- Politis, Ath.: L’Hellénisme et l’Égypte moderne. Vol. 2. Paris, 1930.
- Un projet d’Alliance entre l’Égypte et la Grèce. Le Caire, 1931.
- Pournaras, Dem.: Charilaos Tricoupis. I Zoi kai to Ergo tou. Athinai, 1939.
- Psyroukis, Nic.: Neoelliniki Exoteriki Politiki, Athinai, 1981.
- Radopoulos, Pad.: Issagogi stin Istoría tis Ellinikis Koinotitas Alexandreias, 1830—1927. Alexandrie 1928.
- Scotidis, N.: L’Égypte Contemporaine et Orabi Pasha. Paris, 1888.
- I en Egypto crisis en etei 1881 kai 1882. Athinai, 1883.

La Grèce et l'affaire d'Égypte, 1882

- Soulogiannis, Efth.: I oikogeneia Rangabe stin Egypto, *Parnassos*, vol. 22, Athinai, 1980, p. 462—471.
- Toynbee, A. J.: *Greek Policy since 1882*. Oxford, 1914.
- Tricoupis, Char.: *Analecta*. Athinai, 1913.
- Tsocopoulos, Geor.: Charilaos Tricoupis. *Viographia*. Athinai, 1896.
- O Sygchronos en Egypto Ellinismos, 1710—1860, *Armonia*, vol. 1, Athènes, 1900, p. 252—262.
- Turc, E.: *La question Égyptienne*. Paris, 1882.